

COMMUNE D'ITTERSWILLER



PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

(Sur convocation du 18/03/2022)

Séance du jeudi 24 mars 2022 à 19 h – Salle polyvalente

Sous la, présidence de Monsieur le Maire : Vincent KIEFFER
Mesdames et Messieurs

Les adjoints :	02	René STROHM, Karin WASSLER (secrétaire de séance)
Les Conseillers :	08	Claude RIEHL, Delphine KELLER, Éric SCHWARTZ, Brigitte MARCHAL, Lionel HALTER, Mathilde PAUMA, Florian HEINRICH, Rachel JOST
Absent(e-s):	02	Florian HEINRICH, Rachel JOST

ORDRE DU JOUR

Présentation du Contrat de Territoire (en présence de M. Claude HAULLER Président de la CCPB assisté de Mme. Catherine COLIN Directrice Générale des Services)

Monsieur Claude HAULLER, Président de la CCPB présente le contrat de Territoire.

I 24.03 - 01 – SIVU : Projet de modification des statuts

Madame Brigitte MARCHAL, présidente du SIVU, propose de modifier les statuts.
Il y aurait lieu de revoir la répartition des charges de fonctionnement du regroupement scolaire.

Le Conseil Municipal à l'unanimité s'est prononcé, au vu des statuts actuels, sur le principe de la modification des statuts pour une meilleure répartition des charges de fonctionnement du groupe scolaire de Bernardvillé, Itterswiller et Reichsfeld.

I 24.03 - 02 – PLUI : Demande de transformation de la Zone 2AU en 1AU Route d'Epfig

Monsieur le Maire propose d'entamer une procédure de modification du PLUi portant sur la transformation de la zone IIAU en IAU située Route d'Epfig en raison d'un projet global d'aménagement de sécurité et de mutualisation des coûts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Approuve la proposition de modification de la zone IIAU en IAU, route d'Epfig,
Autorise le maire à entamer les démarches relatives à cette modification.

I 24.03 – 03 : Projet d'achats, factures

Monsieur présente une facture de l'établissement BUT d'un montant de 49.99 € TTC portant sur l'acquisition d'un four micro-onde.

Monsieur le Maire propose de faire l'acquisition d'un drapeau Ukrainien d'une valeur de 108.00 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour les achats proposés.

I 24.03 – 04 – Modalités d'octroi de cadeaux au personnel pour départ d'un agent

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Considérant la nécessité d'adopter une délibération pour l'octroi d'un cadeau réalisé par la commune ;

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune, afin de pouvoir offrir des cadeaux au personnel communal, doit prendre une délibération décidant de l'octroi de cadeaux aux agents. L'idée est de pouvoir remercier les agents partant à la retraite pour les services rendus à la commune. Monsieur le Maire propose que le cadeau (matériel ou sous forme de bons d'achats, chèques cadeaux) soit d'une valeur maximum de 500,00 €
La dépense est inscrite au budget au compte 6232 – Fêtes et cérémonies.

Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal, à l'unanimité,
Autorise l'octroi d'un cadeau (matériel ou sous forme de bons d'achats, chèques cadeaux) pour les agents partant à la retraite.
Fixe le montant maximum de ce cadeau à 450,00 €
Dit que les dépenses seront inscrites au budget sur le compte 6232

Divers et communication

Repas des Aînés :

Le traditionnel repas des Aînés aura lieu le samedi 21 mai. La messe sera suivi du repas.

Elections présidentielles :

Organisation de l'élection présidentielles. Ouverture du bureau à 8 h. Fermeture à 19 h.

Sprochrennen :






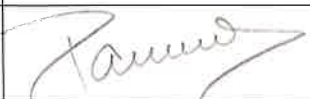
Dimanche 5 juin vers 10 h 30.

Cimetière :

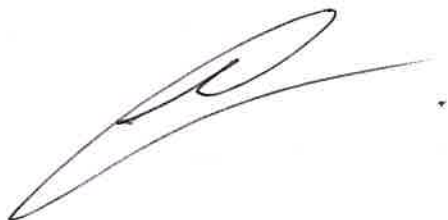
L'usage de l'eau est strictement réservée pour les plantes du cimetière.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des Conseillers et clos la séance à 21h 00.

Les membres du Conseil Municipal :

René STROHM		Éric SCHWARTZ	
Karin SOHLER- WASSLER		Brigitte MARCHAL	
Rachel JOST		Lionel HALTER	
Claude RIEHL		Florian HEINRICH	
Delphine KELLER		Mathilde PAUMA	

Le Maire : Vincent KIEFFER



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
TRANSMISE A LA SOUS-PREFECTURE

Le
PUBLIEE ET NOTIFIEE LE MEME JOUR
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME